

*Évolution et développement des formes de l'interrogation directe. 2. L'ordre des éléments de la phrase*¹

TERESA GARCÍA-SABELL TORMO
USC

Le système interrogatif du français moderne se caractérise par l'abondance des constructions interrogatives qui offrent à l'utilisateur toute une gamme de nuances. Ce système est assez complexe parce qu'il faut tenir compte de trois niveaux différents: *langue littéraire*, *langue familière* et *langue populaire*. Cette complexité est accrue du fait que des interférences sont inévitables entre ces trois niveaux.

En français l'interrogation directe peut être marquée par l'*intonation*, par la présence d'un *morphème interrogatif* ou par l'ordre des éléments de la phrase, c'est-à-dire, par l'*inversion*. Nous avons donc trois marques possibles et rien n'empêche leur accumulation, étant donné la diversité de leur nature linguistique.

Nous allons faire quelques considérations sur l'évolution historique de l'ordre des éléments de la phrase dans l'interrogation directe.

Le latin avait une déclinaison à six cas et, par conséquent, l'ordre des mots dans la phrase n'a qu'une valeur de style. En ancien français il n'y a que deux cas: sujet et régime; l'ordre des mots devient donc plus rigide qu'en latin. Sans atteindre la fixité qu'il a aujourd'hui, l'ordre logique S-V-O gagne du terrain. Il l'emporte définitivement à la fin de la période de l'ancien français et ceci provoque la tendance à cristalliser les arrangements qui mettaient un mot en valeur.

L'*inversion* du sujet nominal ou pronominal est de règle en ancien français dans l'interrogation directe, totale ou partielle: *Qu'est ore devenu mes sire Yvains?* (Roques, *Yvain*, 2181-82), *Sire cumpain, faites le vos de gred?* (Bédier, *Roland*, 2000). Mais, pour mettre en relief le sujet, l'ancien français le place en tête de phrase avant le morphème interrogatif: *Nostre escut por quoi furent fet?* (Cligès, Foerster, 1303). En réalité il s'agit d'une construction segmentée: *Nostre escut? - por quoi furent fet?* Ce procédé a eu du succès et on l'a employé de préférence avec le pronom

¹ La première partie de cet article sera publiée dans les *Actes du IIe Colloque International de Linguistique Française «La linguistique française: grammaire, histoire et épistémologie»*, qui a eu lieu à Seville, novembre 1995.

tonique *ce*: *Dex! dist li rois, ce que puet estre?* (Béroul, *Tristan*, 2001). Cette tournure n'a pas survécu et cela s'explique du fait que le pronom *ce* devient atone, et que, la déclinaison ayant disparu, on ne pouvait plus détacher le sujet de son verbe.

Malgré les règles de la grammaire, la langue tend à rétablir l'ordre: S-V-O et à négliger l'*inversion interrogative*. Le français courant de nos jours n'emploie l'*inversion* que dans des cas très précis où une sorte de figement s'est produit. En fait, nous pouvons constater que la *chasse à l'inversion* apparaît très tôt dans la langue française, et que, dès le moyen âge, nous trouvons dans les textes une prolifération de tournures destinées à remplacer l'interrogation inversive. Pourquoi cette tendance?

Nous allons signaler trois causes qui vont entraîner ce phénomène: *la ruine de la déclinaison, la tendance à l'ordre logique et l'accent oxytonique du français*.

Selon les historiens de la langue, une fois la déclinaison disparue, les constructions: V-S-O et V-O-S ne seront plus possibles. En effet, si l'on met après le verbe deux substantifs il n'y a pas moyen de savoir quel est le sujet et quel est le complément. On commence donc par rétablir l'ordre S-V-O dans ces phrases qui posaient des problèmes de compréhension. C'est le point de départ de la *chasse à l'inversion*. Mais, la chute de la déclinaison ne suffit pas pour expliquer la déchéance de l'inversion interrogative. La disparition de la déclinaison n'oblige pas du tout une langue à éliminer l'inversion. Dans l'interrogation espagnole: *¿Ha bajado mi equipaje el mozo?*, par exemple, nous avons après le verbe deux substantifs, un sujet et un régime, et cela ne pose aucun problème de compréhension, malgré l'absence de déclinaison. Alors on signale l'influence de l'ordre logique.

En ancien français, on a relevé une lutte entre l'ordre rythmique, qui l'emporte souvent, et l'ordre logique qui devient plus impérieux à l'époque moderne, et qui triomphe dans la langue classique (Dauzat, 1947: 232).

La tendance à placer le sujet avant le prédicat est liée au fait que la pensée va plus naturellement du sujet au verbe que du verbe au sujet. Donc, dans la phrase, le sujet est, le plus souvent, le point de départ. De là, il est tout naturel que dans les langues modernes l'ordre S-V soit perçu comme l'ordre normal, indépendamment de l'ordre de la pensée.

Pour expliquer l'origine de l'inversion interrogative certains auteurs parlent d'influence germanique (Le Bidois, 1967: 850bis), mais il est possible qu'en gallo-roman comme en latin l'ordre V-S ait été à l'origine un procédé expressif, grammaticalisé plus tard par la suite de la ruine de la déclinaison.

En latin l'interrogation directe n'avait pas de modèle pour l'ordre des éléments de la phrase, mais on place, généralement, en tête le verbe dans l'*interrogation totale* et le morphème interrogatif dans l'*interrogation partielle*: *Negat Phanium esse hanc sibi cognatam Demipho?*, (Tér., *Ph.* 352), *Quis venit?*, *Ubi sunt acumen tuum?* (Cic., *Tusc.* 57). Cet ordre d'origine emphatique s'est imposé et à l'époque de Cicéron était déjà devenu traditionnel.

L'ancien français place aussi le morphème interrogatif en tête suivi par le verbe, puis par les autres éléments de l'énoncé y compris le sujet. Alors l'ordre V-S qui

avait d'abord essayé d'attirer l'attention sur le verbe s'est grammaticalisé pour devenir la marque de l'interrogation dès le XII^e siècle.

L'accent oxytonique est une des caractéristiques essentielles du français. Elle n'apparaît dans aucune autre langue romane. Cet accent est toujours placé à la fin du groupe rythmique. Ce renforcement de l'élément final s'exerce au détriment de l'élément initial, relativement plus faible. L'emploi des différentes formules interrogatives: *est-ce que*, *qu'est-ce que*, etc. permet d'accentuer l'élément initial de la phrase et ceci va favoriser la grammaticalisation de ces formules et l'emploi de l'inversion complexe.

L'*inversion complexe* est l'un des substituts de l'inversion. Ce procédé a été appelé de manières très différentes: *fausse inversion*, *interrogation composée*, *inversion avec pronom rappel (avec pronom de reprise)*, *version rétrograde*, etc. Il s'agit d'une création spécifiquement française.

Quant à son origine, en ancien français nous pouvons trouver un ordre expressif: quand on veut mettre en relief un élément de l'énoncé, sujet ou complément, on le place en tête de phrase: *Vostre terre qui desfendra / quand li roi Artus i vendra?* (Yvain, Roques, 1619-20). Mais, dans l'inversion interrogative, en faisant passer le sujet en tête, on aurait du coup transformé l'interrogation en assertion. Il fallait donc, à la fois, conserver l'inversion, et mettre le sujet avant le verbe; c'est-à-dire, qu'il fallait exprimer le sujet deux fois: avant et après le verbe, en *inversion complexe*. Le sujet nominal sera donc repris par un pronom personnel placé après le verbe: *L'aveir Carlum est il apareilliet?* (Roland, Bédier, 643).

Nous pouvons considérer avec Foulet (1921: 247) que cette interrogation complexe est le résultat d'une succession d'interrogations: *L'aveir Carlum? est-il apareillie?*, français moderne: *Le temps? est-il beau?*, ou le résultat de la soudure d'une construction emphatique à deux temps: phrase à terme unique + phrase COMPLÉTIVE. Ce procédé stylistique ou de mise en relief par disjonction, nous pouvons le retrouver dans d'autres langues, dans toute sorte de phrases, mais c'est seulement en français qu'il a perdu toute sa valeur stylistique et qu'il a été grammaticalisé. Cependant la solution n'est encore que partielle, parce que ces tournures seront employées seulement quand le sujet est un nom. Elles ne sont pas possibles avec un sujet pronominal.

Pour les grammairiens (Grevisse, Wagner-Pinchon, Moignet, etc.), ces deux types d'interrogation —inversion simple et inversion complexe— seront employés indifféremment. Cependant certains auteurs veulent établir une différence d'ordre psychologique entre: *Quand arrivera ton père?* et *Quand ton père arrivera-t-il?*, puisque dans le premier cas, il s'agit de mettre en relief le sujet et, au contraire, dans le second, l'attention se porte sur le verbe lui-même. Mais, il faut noter que l'inversion simple dans ce type de phrases est devenue archaïque et qu'on la remplace généralement par l'inversion complexe. Et il faut noter encore qu'avec *qui* régime (objet direct) l'inversion simple n'est plus possible à cause des risques d'amphibologie: *Qui cherche ton frère?* (sujet uniquement) — *Qui ton frère cherche-t-il?* (objet).

L'interrogation périphrastique avec *est-ce que* permet aussi d'éliminer l'inversion et de conserver l'ordre normal des éléments de la phrase, mais à l'intérieur de cette formule on retrouve encore l'inversion caractéristique de l'interrogation.

Dans l'*interrogation partielle* la périphrase *qu'est-ce que* a été lexicalisée dès le xv^e siècle. Et nous pouvons noter que son succès est dû, en partie, à la ruine de la déclinaison. Mais on ne peut pas oublier non plus que, dans l'*interrogation partielle*, l'emploi de ces formules interrogatives permet de mettre en relief le mot interrogatif en le renforçant. D'autre part, nous avons déjà noté que l'accent français à la fin du groupe rythmique rend beaucoup plus difficile que dans d'autres langues l'accentuation du mot initial. Donc le recours à des renforcements sera tout naturel.

Quant à son origine, la locution *est-ce que* paraît destinée à éviter l'inversion du pronom de la première personne du singulier, surtout dans les verbes où la désinence vocalique n'est plus prononcée. Le pronom de la première personne du singulier ne pouvait pas porter l'accent, face à: *Aimes-tu?* ou *Aime-t-il?*, avec un pronom tonique. En plus, l'accentuation sur l'avant-dernière syllabe est impossible en français: **Aïme-je?*. On a donc déplacé l'accent vers la voyelle atone et on prononce: *Aimé-je?* Cette solution a toujours semblé très artificielle et elle provoque des solécismes du type: **Menté-je?* (*Mens-je?*). Alors comme l'affirme Gougenheim (1949: 97) *Le moyen de se tirer de ces difficultés a été la généralisation de la formule 'est-ce que', primitivement destinée à renforcer l'interrogation.*

La langue littéraire considère encore familière la formule *est-ce que*, mais elle emploie sans difficulté *qu'est-ce que*, qui, dans certains cas, conserve la valeur emphatique originaire. Par contre, dans la langue parlée *est-ce que* l'emporte. Mais là, il faudrait différencier plusieurs niveaux. Des phrases comme: *As-tu fini?*, *Où allez-vous?* sont très fréquentes et on les entend partout à côté de: *Est-ce que votre fille viendra ce soir?*

De nos jours, la particule interrogative *est-ce que* est menacée dans son intégrité. Trop employée ou employée à tous les usages, elle finit *par devenir impropre au rôle auquel l'évolution normale de la langue la destinait*, (Renchon, 1967: 157). C'est pourquoi nous allons trouver des modifications de structure de cette formule telles que: *la désinversion, la contraction, la reduplication et les combinaisons de différents systèmes interrogatifs.*

Le phénomène de la *désinversion* est en rapport avec la *chasse à l'inversion* et, de nos jours, on trouve l'interrogation périphrastique sans inversion dans *qu'il sort?* (F. Carco, *L'équipe*, p. 17). Ces formules ne sont pas admises par la langue correcte.

L'évolution du morphème **ESK** est sans doute en rapport avec la théorie de Martinet relative à l'économie de la langue. Nous en avons un exemple clair dans la série suivante: *Où est-ce qu'on va?*, *Où c'est qu'on va?*, *Où qu'on va?*, *Où on va?*, *On va où?* Le mot interrogatif est transféré à la fin de la phrase dans le français colloquial.

La troisième modification est la *reduplication* ou l'*interrogation surpériphrastique* (Brunot, 1965: 318). Le procédé contraire de la contraction est le développement de la périphrase. Son origine serait la périphrase simple renforcée avec la formule *c'est... que*: *Est-ce que c'est le contenu que tu cherches?* (M. Aymé, *Gustalin*, p. 541).

Ces surphrases se développent surtout à l'époque classique. Nous les trouvons dans les comédies de Molière quand il reproduit le langage familier: *et bien quoi? qu'est ce? (Monsieur de Porceaugnac, I.3). Qu'est-ce que cela? Vous riez? (Le Malade Imaginaire, I.5), Qu'est-ce donc que ceci? (Les Précieuses Ridicules, XV), Qu'est-ce que c'est donc que cela? (Le Bourgeois Gentilhomme, V.1)*, etc. En français moderne la périphrase redoublée est surtout fréquente dans la langue populaire.

La quatrième modification: *les combinaisons de divers systèmes interrogatifs*. Ce sont des phrases où la périphrase interrogative apparaît associée à une autre interrogation. Par exemple: associée à l'inversion: *Qu'est-ce qu'irait penser ton père?* (M. Aymé, *Gustalin*, p. 605). Ces phrases sont tout à fait correctes du point de vue grammatical et on peut expliquer l'inversion par des nécessités rythmiques ou de phonétique syntaxique. *Quand le sujet est un nominal, l'emploi de est-ce que n'exclut pas obligatoirement sa postposition. La place de ce sujet est alors réglée par des raisons de rythme et d'harmonie.* (Wagner-Pinchon, 1962: 632).

La périphrase interrogative peut aussi apparaître associée à la particule *ti*, *Pourquoi c'est-y que vous n'êtes pas venus?* (T. Bernard, *Le Poulailleur, Théâtre*, III, p. 212).

La langue populaire a créé une nouvelle particule interrogative *-ti* que la langue cultivée n'a jamais acceptée et qui représente aussi une nouvelle solution permettant d'interroger sans avoir recours à l'inversion. Il s'agit d'une tournure appartenant au langage campagnard ou régional: *On travaille-t-y, m'sieu Bernard?* (Maurois, *Bernard Quesnay*, XIII).

L'inversion n'apparaît pas non plus avec *l'interrogatif à la fin de la phrase*. De nos jours, dans la langue familière, le morphème interrogatif quitte assez souvent sa place en tête de phrase: *Tu as trouvé quoi?* Ces phrases sont en train de gagner du terrain: elles suppriment l'inversion, dispensent de la formule interrogative *est-ce que* et rejettent le morphème interrogatif après le verbe, c'est-à-dire, à la place de mise en évidence.

Et le dernier substitut de l'inversion est *l'interrogation mélodique*. Dans *l'interrogation totale*, la langue parlée évite l'inversion et aussi l'emploi des formes interrogatives. Elle se sert surtout de *l'intonation*. Le ton montant de la phrase donne à lui seul le sens interrogatif: *Vous viendrez ce soir?* (dans la langue ancienne: *Vous le cuidiez?* (Pathélin, Hobrook, 910).

De nos jours, cette interrogation mélodique est extrêmement fréquente dans la langue parlée et la plupart des grammairiens considèrent *l'intonation* comme un morphème de *l'interrogation directe* (Grevisse, 1993: 584).

Pourquoi l'interrogation mélodique tend-elle à remplacer des modes plus traditionnels d'interrogation?. Par souci de politesse d'après certains auteurs, mais alors *il faudrait expliquer comment il se fait que le Français moyen se montre, sur ce point, plus poli que l'écrivain châtié, qui recourt en pareil cas à la forme invertie ou à la périphrase interrogative est-ce que*, conteste Le Bidois (1956).

Il est donc plus vraisemblable d'affirmer que le tour interrogatif sans inversion est choisi parce qu'il permet d'exprimer, grâce à l'intonation qui l'accompagne nécessairement, une gamme très variée de nuances, tout en conservant l'ordre des mots de la phrase déclarative. Mais, on peut aussi considérer que la tendance con-

temporaire à l'emploi de l'interrogation mélodique est encore un exemple de l'économie du langage.

L'interrogation suppose l'existence d'une réponse. Donc, nous pouvons considérer trois moments: un premier moment avec une montée mélodique où l'on pose la question, cette montée s'arrête subitement, le locuteur suspend son discours, il se produit une attente, c'est le moment où l'interlocuteur perçoit la question comme lui étant adressée. Le troisième moment sera la réponse avec une descente mélodique vers le niveau zéro où la question avait débuté. Alors si le locuteur pose une question, il doit s'assurer qu'il obtiendra une réponse. L'intonation ascendante semble exiger cette réponse. Parce que, comme l'affirme Dubois (1970: 208), *L'interrogation se définit à la fois par la structure de la phrase qui constitue la demande et par la structure de la phrase qui constitue la réponse.*

Pour conclure, nous pouvons considérer que la ruine de la déclinaison n'est pas la cause unique de l'évolution des formes interrogatives du français, et la tendance à l'ordre logique des éléments de la phrase, ne suffit pas à expliquer pourquoi le français se sert de tant de formules interrogatives sans inversion.

Pour expliquer la formation et la grammaticalisation des formules interrogatives du français, on doit tenir compte de l'accentuation oxytonique, caractéristique du français. Cette accentuation en fin de groupe rythmique rend la place initiale tellement faible qu'elle a besoin d'être renforcée.

Nous pouvons signaler que la tournure avec **ESK** a remplacé presque partout l'*inversion* interrogative et que cette formule se réduit à **SK**, pour la langue correcte et **K** pour la langue populaire.

A partir de la fin du XIV^e siècle l'inversion commence sa déchéance. Dès le XV^e siècle, nous pouvons noter le progrès des tournures directes. Ces tournures vont pénétrer au XVII^e siècle dans la langue littéraire.

Aujourd'hui, l'interrogation totale avec *est-ce-que*, est la plus fréquente, mais l'inversion se maintient surtout dans la langue littéraire, et dans les phrases stéréotypées du français standard, du type: *Que voulez-vous?* La langue parlée utilise abondamment l'interrogation mélodique.

Pour finir, il faut noter que la tendance actuelle marque la rupture avec la tradition letine quand elle place le mot interrogatif à la fin de la phrase. Cette tournure appartient surtout à la conversation courante, mais elle n'a aucun caractère vulgaire. *Les gens de la meilleure société s'en servent couramment* (Damourette-Pichon, 1969: IV, 310-311).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRUNOT, F. (1965): *La pensée et la langue*. Paris: Masson.
 BRUNOT, F & BRUNEAU, CH. (1969): *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris: Masson, pp. 479-489.
 CANTERA, J. (1969): «Estructura y tendencias de la interrogación francesa», *Filología Moderna*, 33-34, pp. 53-71.
 CLEDAT, L. (1928): «L'inversion du sujet», *Revue de Philologie Française*, 40, 2, pp. 81-99.

- COBOS CASTRO, E. (1980): «La inversión del sujeto en francés», *Anales de la Universidad de Murcia*, 38, pp. 177-243.
- DAMOURETTE, J. & PICHON, E. (1969): *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la Langue Française*, T. IV. Paris: Eds. d'Artrey, pp. 1911-1934.
- DE BOER, C. (1926): «L'évolution des formes de l'interrogation en français», *Romania*, 52, pp. 307-327.
- DENIS, J. (1976): *Le système interrogatif en français. Un état de la question critique*. Leuven: Katholieke Universiteit.
- DESAN, Ph. (1983): «L'économie de l'interrogation en français», *Language Quarterly*, 21, 3-4, pp. 43-44.
- DUBOIS, J & DUBOIS-CHARLIER, F., *Eléments de linguistique française. Syntaxe*, Paris: Larousse, 1970.
- ERNOUT, A. & THOMAS, F. (1964): *Syntaxe latine*. Paris: Klincksieck.
- FOULET, L. (1921): «Comment ont évolué les formes de l'interrogation», *Romania*, 47, pp. 243-348.
- (1926): «L'interrogation et l'ordre des mots en anglais et en français», *Romania*, 52, pp. 445-459.
- GOUGHENHEIM, G. (1949): «Morphologie. Syntaxe», *Où en sont les études de français*. Paris: Eds. d'Artrey, pp. 63-110.
- GREVISSE, M. (1933): *Le bon Usage, Grammaire française*, Refondue par A. Gosse, 13e éd. revue. Paris: Duculot, pp. 583-613.
- KAINE, R. S. (1973): «L'inversion du sujet en français dans les propositions interrogatives», *La Française Moderne*, 41, pp. 10-42; 131-151.
- LE BIDOIS, R. (1952): *Études syntasiques et stylistiques. L'inversion du sujet dans la prose contemporaine (1900-1950) étudiée plus spécialement dans l'oeuvre de Marcel Proust*. Paris: Eds. d'Artrey.
- «Défense de la langue française», *Le Monde*, 22-2-1956.
- MARTIN, R. & WILMET, M. (1980): *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux: S.O.B.O.D.I., pp. 37-40; 242-268.
- MÉNARD, Ph. (1973): *Manuel du français du moyen âge, I: Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux: S.O.B.O.D.I., pp. 97-111.
- MEYER, M. et al. (1981): «L'interrogation», *Langue française*, 52. Paris: Larousse.
- MOIGNET, G. (1976): *Grammaire de l'ancien français*, Paris: Klincksieck.
- PATTERSON, G. W. (1972): «Franch interrogatives: A diachronic problem», *Generative Studies in Romance Languages*, Ed. by J. Casagrande-B. Saciuk. University of Florida, pp. 23-35.
- POHL, J. (1965): «La phrase interrogative dans le français d'aujourd'hui», *Idioma*, 2, 5, pp. 225-227.
- RENCHON, H. (1967): *Études de syntaxe descriptive, II: La syntaxe de l'interrogation*. Bruxelles: Palais des Académies.
- RUIZ DE ZAROBE, L. (1988): *La modalidad interrogativa en el francés del siglo XVI*. Madrid: Universidad Complutense.
- SAUVAGEOT, A. (1957): *Les procédés expressifs du français contemporain*. Paris: Klincksieck, pp. 104-106.
- STOURDZE, C. (1962): «L'inversion du sujet dans la phrase interrogative», *Le Français dans le Monde*, oct.-nov.
- VAUGELAS, Cl. F. (1970): *Remarques sur la langue française*. Genève: Slatkine Reprints.
- WAGNER, R. L. (1974): *L'ancien français*. Paris: Larousse.
- & PINCHON, J. (1962): *Grammaire du français classique et moderne*, Paris: Hachette.